

Mobilité routière automatisée et connectée : stratégie nationale

Les principes : *sécurité, progressivité, acceptabilité*

Les actions réalisées entre 2018 et 2022

Développement de la mobilité routière automatisée

- Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire
- Mise en place des modes de travail partenariaux avec les secteurs, filières, acteurs industriels et des services, entreprises des nouvelles technologies et acteurs traditionnels
- Soutien de l'innovation via l'expérimentation
- Action aux échelles européennes et internationales, pour la réglementation des véhicules, l'interopérabilité des systèmes de connectivité et le soutien à la recherche et l'innovation

Les actions prioritaires pour 2022-2025

Déploiement de la mobilité routière automatisée et connectée

- Prioriser et coordonner les déploiements en matière de systèmes de connectivité et d'échanges de données
- Financer les projets d'investissements dans l'offre de véhicules et de services et accompagner les premiers déploiements commerciaux
- Accompagner les collectivités locales qui le souhaitent et les opérateurs pour le déploiement de services aux voyageurs
- Finaliser le cadre juridique relatif au fret et à la logistique automatisée

Les principaux cadres d'action et d'échanges

International (ONU)

- Règles de circulation
- Réglementation technique des véhicules

Europe

- Sécurité et homologation des véhicules
- Echanges de données
- Recherche et innovation

National

- Démonstration de sécurité
- Connectivité et échanges de données
- Acceptabilité et impacts sociétaux
- Accompagnement des territoires
- Soutien à l'innovation